



inform **CONTACT**

NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS

№ 71

Janvier-Mars 2011

La Déclaration de la CGS en rapport avec l'acte terroriste à "Domodedovo"

La Confédération générale des syndicats a exprimé au nom de millions des travailleurs de la CEI sa compassion et ses condoléances profondes aux familles et aux proches des victimes et des blessés de l'attentat terroriste à l'aéroport "Domodedovo" de Moscou qui a eu lieu le 24 janvier 2011. En même temps, la CGS a condamné résolument des crimes pareils dont les victimes sont des gens innocents, de simples citoyens. Aucun motif et aucun but ne peuvent justifier ces actes inhumains.

La Déclaration souligne que les syndicats de la CEI expriment leur certitude que les pouvoirs de Russie feront tout le nécessaire pour trouver et punir les exécutants, les organisateurs et les inspireurs de ce crime monstrueux.

La CGS a insisté sur l'adoption des mesures nécessaires pour ne pas admettre dans l'avenir des crimes

pareils qui mettent en peril le droit sacré de chaque citoyen à la vie et à l'avenir sans danger.

La CGS a appelé les syndicats et les travailleurs du monde à s'unir dans la lutte contre l'intolérance, la xénophobie et l'extrémisme.

Ce n'est que par les efforts communs, tout en respectant les droits et les libertés humaines, que la communauté mondiale peut vaincre le terrorisme – cette nouvelle peste de l'époque moderne.

La CGS exprime sa solidarité aux travailleurs et aux syndicats du Japon

La Confédération générale des syndicats, qui regroupe les centrales syndicales nationales de 10 pays de la CEI et 30 Unions syndicales internationales de branche, est profondément bouleversée par le séisme, suivi d'un tsunami qui ont eu lieu ces dernières semaines au Japon et qui ont provoqué la mort de mil-

liers de personnes, la destruction de maisons d'habitation, d'entreprises, d'infrastructures et d'ouvrages d'utilité publique, à qui s'ajoute aujourd'hui le danger d'un accident nucléaire majeur.

Au nom de ses organisations membres, la CGS exprime sa compassion et ses profondes condoléances à ceux qui ont été victimes de ces catastrophes, à leurs parents et à leurs proches, à tous les travailleurs japonais, affligés par la mort de leurs proches, de leurs camarades et de leurs compatriotes.

Les peuples de la CEI gardent dans leur mémoire la tragédie de Tchernobyl, les tremblements de terre en Arménie et en Ouzbékistan. Les syndicats ont joué un rôle important pour atténuer les conséquences de ces catastrophes et nous connaissons la valeur des paroles de soutien et de solidarité. Nous nous souvenons du soutien moral et matériel de la part des syndicats, des travailleurs et des spécialistes japonais. Aujourd'hui, nous saluons l'aide humanitaire prêtée au Japon par les pays de la CEI et par d'autres Etats du monde.

Dans leur Déclaration, envoyée aux syndicats japonais, la CGS et ses organisations membres ont exprimé aussi leur solidarité avec leurs collègues – syndicats et travailleurs japonais, ont partagé avec eux la douleur des pertes et ont souhaité que les conséquences de ces catastrophes soient rapidement éliminées et que le pays revienne le plus vite possible à une vie normale.

La Déclaration de la CGS liée aux événements en Libye

Au nom de 50 millions de travailleurs de la CEI, la Confédération générale des syndicats exprime sa profonde inquiétude quant aux événements en Jamahiriya arabe libyenne.

La guerre civile en Libye et les bombardements de son territoire par les forces armées de certains pays qui se réfèrent à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU N° 1973, ont provoqué de nombreuses victimes parmi la population civile, la destruction d'habitations, d'infrastructures et d'ouvrages non militaires.

La CGS appelle les parties en conflit, à arrêter les combats, à engager des pourparlers qui pourraient garantir aux travailleurs et au peuple de Libye les droits et les libertés reconnus par la communauté mondiale et contribuer au rétablissement de la paix non seulement dans ce pays, mais aussi dans toute la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

La CGS discute de la migration de travail

La Commission de la CGS pour la défense des intérêts socio-économiques des travailleurs et les questions juridiques a organisé le 28 février à Moscou une table ronde "Participation des syndicats membres de la CGS à l'élaboration de la politique d'Etat sur la migration et à la défense des intérêts des travailleurs immigrés".

Les représentants des centrales syndicales nationales, des Unions syndicales internationales de branche, du Comité Exécutif de la CGS, du Comité d'intégration de la CEEA, de l'OIT, de l'OIM, du Conseil des dirigeants des Services de migration de la CEI et les scientifiques y ont participé et ont procédé à un échange d'expériences.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a souligné que le problème de la migration de travail s'est transformé aujourd'hui en défi qui marque la première étape de la mondialisation, à savoir l'intégration économique. Pour relever ce défi, il est nécessaire d'élaborer des mesures efficaces et de prévoir des ressources financières et humaines adéquates.

Natalya Podchibyakina, secrétaire générale adjointe de la CGS, a présenté son rapport "Migration de travail – un nouveau défi pour les syndicats de la CEI" pour prêter une attention particulière à la nécessité de créer un espace de migration commun, à la participation plus active des syndicats à la gestion des politiques nationales de migration.

La discussion à la table ronde a une nouvelle fois confirmé l'actualité du problème, l'intérêt des syndicats pour la recherche des décisions constructives. L'imperfection de la législation du travail, l'absence d'un espace de migration commun, la migration clandestine, les barrières linguistiques, la rupture du dialogue

social, la xénophobie et la formation professionnelle inexistante ont été cités parmi les principaux problèmes.

Les participants à la réunion ont été unanimes à dire que les syndicats doivent faire tout leur possible pour que la migration ne devienne pas un prétexte pour la surexploitation des travailleurs immigrés, ni se faire au détriment des travailleurs nationaux.

La réunion a adopté plusieurs recommandations qui seront publiées en brochure.

Les syndicats unissent leurs efforts pour défendre les droits des travailleurs immigrés

Lers dirigeants de la Fédération des syndicats de la région de Sverdlovsk, et de la Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (CSA) ont signé à Ekaterinbourg (Oural) un accord bilatéral sur la défense des droits des travailleurs immigrés – citoyens azerbaïdjanais qui travaillent dans l'Oural.

Les syndicats de la région de Sverdlovsk vont défendre les droits des travailleurs immigrés au salaire décent, aux conditions et à la sécurité du travail adéquates. Il est prévu aussi de les faire entraîner dans l'action syndicale.

Andrey Vetloujskitch, leader des syndicats de Sverdlovsk, souligne que le principe de la priorité

de la main-d'oeuvre nationale sera maintenu, cependant les syndicats de la région feront tout pour que les immigrés, eux aussi, aient de bons salaires. De cette façon les employeurs ne pourront pas économiser sur la main-d'oeuvre bon marché, mais, d'autre part, on pourrait attirer les immigrés aux professions qui demandent une haute qualification, par exemple dans les établissements de la santé publique.

Aujourd'hui la diaspora azerbaïdjanaise compte dans la région de Sverdlovsk plus de 50000 personnes, dont du 25000 au 30000 travaillent à Ekaterinbourg, capitale de la région. La CSA se propose de signer le même accord avec les syndicats de la région de Tioumen.

Bélarus: le nombre d'adhérents de la FSB augmente

La Fédération des syndicats de Bélarus a tenu le 14 mars à Minsk un séminaire consacré aux questions d'organisation, auquel les dirigeants des syndicats membres de la FSB ont pris part. Leonid Kozik, président de la FSB, a dirigé les travaux du séminaire.

Il a été souligné au séminaire que plus de 25000 nouveaux membres ont adhéré à la FSB durant l'année 2010. Lors de la discussion sur la syndicalisation ultérieure, les participants au séminaire ont soutenu l'idée de la centrale syndicale de

signer aux entreprises une seule convention collective, indépendamment du nombre des syndicats. Il a été aussi proposé d'apporter des amendements au Code du travail pour que la convention collective ne couvre pas que les intérêts des membres des syndicats.

Géorgie: une grève à Tkibuli se termine par le succès des travailleurs

Un coup de grisou a eu lieu à la mine Mideli à Tkibuli. Comme résultat – un mineur a péri et quatre autres ont été grièvement blessés. Ce n'est pas le premier accident dans les mines de Tkibuli. Rien que les neuf derniers mois, neuf mineurs ont péri et des dizaines d'autres ont reçu des blessures. Indignés par la négligence des employeurs envers la sécurité du travail, les mineurs ont déclaré le 3 février une grève de durée illimitée, soutenue par l'Union des syndicats de Géorgie (USG). Suite aux longues et pénibles discussions, la direction de la compagnie minière a dû céder aux grévistes. Le président du Syndicat des travailleurs de la métallurgie et des industries minières et chimiques et le PDG de la compagnie ont signé un accord.

Selon Irakli Petriashvili, président de l'USG, une large partie de cet accord concerne la sécurité du travail, les heures supplémentaires, la rémunération et l'amélioration des conditions du travail. Il a aussi exprimé l'espoir que l'administration finira de

poursuivre et de faire pression sur les travailleurs pour leur adhésion au syndicat.

Kazakhstan: un Forum des travailleurs

Un Forum des travailleurs sous le slogan "Syndicats et travailleurs – pour Noursoultan Nazarbaev!" a eu lieu à Astana, la capitale du Kazakhstan, le 18 mars. Plus de 300 délégués, représentant les travailleurs de différentes branches d'industrie et de la sphère sociale, des députés du parlement et des unions patronales y ont pris part.

Intervenant au Forum, Syazbek Moukachev, président de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan (FSRK), a souligné que le président Nazarbaev a toujours soutenu le mouvement syndical et que les syndicats, à leur tour, ont soutenu la stratégie du président de la République orientée sur la construction d'un Etat social. Moukachev a exprimé la certitude que le 3 avril, plus de deux millions membres des syndicats voteront pour Noursoultan Nazarbaev.

Les syndicats, ensemble avec les partis politiques, d'autres organisations sociales et les organisations non gouvernementales portent une responsabilité particulière pour le développement du Kazakhstan sur la voie du progrès social, de la stabilité sociale et de la paix interethnique. Les syndicats ont toujours participé à tous les événements politiques, se sont toujours prononcés pour le res-

pect des droits et des intérêts des travailleurs, pour un travail décent et un salaire digne.

Le Forum a appelé les syndicats, tous les travailleurs à voter pour Nazarbaev, pour la voie kazakhe de la construction d'un Etat social fort, pour la résolution des problèmes socio-économiques, pour la démocratie et la liberté.

Kirghizistan: les syndicats et les employeurs se prononcent pour la coopération

Une rencontre entre Kanatbek Osmonov, président de la Fédération des syndicats du Kirghizistan (FSK), et les dirigeants de la Fédération des employeurs a eu lieu le 25 janvier à Bichkek.

Les parties ont décidé de coopérer dans le développement des services chargés de la sécurité et de l'hygiène du travail, dans la régulation des relations de travail sur la base des conventions collectives et de mobiliser leurs efforts pour faire baisser le travail informel.

Une décision de créer un Service national de sécurité de travail a été prise. Ce Service sera complété par les inspecteurs techniques des entreprises et des syndicats. L'inspection technique de la centrale syndicale sera chargée de leur formation.

Il a été décidé d'organiser de pareilles rencontres régulièrement.

Moldova: les militantes syndicales discutent des problèmes actuels

Une réunion annuelle des militantes syndicales de la Confédération nationale des syndicats de Moldova (CNSM) a eu lieu dans la Maison des syndicats le 25 février, à la veille de la Journée internationale de la femme.

Cette année la réunion se passait sous le slogan principal "L'organisation des femmes syndicalistes tient la lutte contre la pauvreté sous son contrôle". Plus de 400 militantes syndicales, représentant tous les syndicats de branche de la CNSM, ont pris part à la réunion.

Les dirigeants de la centrale syndicale et les militantes ont discuté de principaux problèmes de la vie et du travail des femmes de Moldova, dont l'emploi, la rémunération, les conditions du travail et la protection de la santé et de la maternité.

Selon Anna Sélina, leader de l'organisation de femmes de la CNSM, une des principales missions des syndicats de Moldova reste toujours la garantie de la justice sociale. Notre organisation cherche des solutions pour défendre efficacement les droits de travail des femmes. La signature des conventions collectives est une des solutions par lesquelles on peut garantir aux femmes une augmentation des salaires et des privilèges. Il est important aussi de libérer les femmes des conditions du travail défavorables, a souligné Selina.

Les participantes ont exigé d'augmenter les allocations exceptionnelles de maternité jusqu'à 5000 lei (570\$), ainsi que les allocations mensuelles pour jeune enfant.

Moldova: les syndicats ne sont pas d'accord avec l'augmentation dérisoire des salaires et des allocations

Les syndicats accusent la mission du FMI d'avoir intentionnellement évité le dialogue avec les représentants des travailleurs malgré leurs multiples propositions de tenir une rencontre. La rencontre entre la CNSM et la mission du FMI aurait dû avoir lieu le 11 février 2011, mais au dernier moment elle a été annulée par le chef de la mission.

Au dire d'Oleg Budza, président de la CNSM, le fait que le FMI a "permis" une certaine augmentation des salaires et des allocations, c'est bien, mais cette augmentation est dérisoire par rapport aux dépenses de la population pour les biens et les services. La mission a donné son accord pour l'augmentation en deux étapes des salaires des enseignants de 25% (en juin et en septembre 2011). A part cela, les retraités et les familles pauvres vont toucher une allocation de 390 lei (44 \$) pour la saison de chauffage. Les salaires des fonctionnaires seront augmentés de 12% dès le 1^{er} octobre, et la pension de retraite de 8,5%, à partir du 1^{er} juillet 2011.

Pourtant, les syndicats, depuis un certain temps, se prononcent pour

l'augmentation du SMIG dans le service public en deux étapes: à partir du 1^{er} janvier 2011 de 600 à 900 lei et du 1^{er} septembre – jusqu'au minimum vital, qui est aujourd'hui de 1305,1 lei (148\$) par mois. La CNSM exige aussi l'augmentation des pensions de retraite. Aujourd'hui, plus de 90% de retraités touchent moins de 900 lei (102\$) par mois.

Les syndicats considèrent que l'accord signé par le FMI et le gouvernement de Moldova doit être à la portée de l'opinion publique, puisque à leur avis certains articles de cet accord sont cachés de la société et du peuple moldave, ce qui est inadmissible.

Russie: le congrès extraordinaire de la FNPR

693 délégués de toutes les organisations membres ont pris part au VII^{ème} congrès de la Fédération des syndicats indépendants de Russie, tenu à Moscou du 12 au 14 janvier 2011. Vladimir Poutine, Premier ministre de Russie, dirigeants des établissements d'Etat, députés de la Douma, représentants des unions partonales, des partis, les invités étrangers, les dirigeants des organisations syndicales internationales, ainsi que la délégation de la CGS, dirigé par Vladimir Scherbakov, ont assisté au congrès. Dmitry Medvedev, Président de la Fédération de Russie, a adressé au congrès son message de salutation.

L'ordre du jour du congrès comprenait le rapport d'activité de la FNPR après son précédent congrès, l'adoption du Programme d'activité pour la période jusqu'à 2015, les élections du président, des organes de direction et de contrôle financier.

Mikhaïl Chmakov, président de la centrale, a souligné dans son bref rapport que la Russie, après le VI^{ème} congrès de la FNPR, s'est heurtée aux sérieux défis, liés à la crise économique mondiale. Il a exprimé l'opinion que les syndicats doivent redéfinir leur activité et a proposé plusieurs démarches en vue de régler les nouveaux problèmes. "Un travail sérieux nous attend, même la lutte, mais nous n'en avons pas peur. Sans lutte, il n'y aura pas de victoire", a souligné Chmakov en conclusion.

Intervenant au congrès, Vladimir Poutine, a souligné le rôle important que les syndicats ont joué durant les cinq dernières années, surtout pendant la crise économique de 2008-2009. "Je vois en syndicats un partenaire sûr et responsable. Nous avons un travail différent, mais le but est le même – garantir une vie décente pour nos citoyens", a conclu le Premier ministre.

Le congrès a adopté plusieurs résolutions qui touchent les problèmes majeurs que l'économie du pays et les syndicats ont à résoudre.

La FNPR a confirmé que l'élément clef du travail décent reste toujours le salaire digne qui garantisse aux

travailleurs une indépendance économique et sociale. Le congrès a appelé les syndicats à exiger que les pouvoirs fédéraux et régionaux garantissent le financement des programmes d'amélioration des conditions de travail, d'écologie et de la santé des travailleurs à la production. La lutte pour une politique sociale responsable, le rétablissement de l'influence des syndicats dans la sécurité sociale restent aussi une tâche primordiale de la FNPR.

Les délégués au congrès ont parlé de l'organisation et de la modernisation de l'activité syndicale à l'étape actuelle. Il a été recommandé à la centrale de renforcer sa coopération avec les syndicats étrangers, avec le mouvement syndical mondial.

Le congrès a élu Mikhaïl Chmakov au poste de président de la FNPR. Tatiana Frolova, Nina Kouzmina, Andrey Isaev, David Krichtal et Sergey Nekrasov ont été élus vice-présidents de la FNPR lors de la première réunion du nouveau Conseil Général de la centrale syndicale.

Ukraine: les syndicats adressent un ultimatum au Fonds monétaire international

La Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) a adressé un ultimatum au FMI pour son activité antisociale en Ukraine.

La FSU a exigé d'arrêter l'ingérence du FMI dans les affaires intérieures

de l'Ukraine, d'en finir avec l'octroi de crédits sous conditions antisociales, ce qui mène à la destruction de la politique sociale et à la baisse de la couverture sociale en Ukraine.

Les syndicats ne sont pas contre le soutien financier de l'économie d'Ukraine. Cependant, les conditions d'octroi de crédits autres que le remboursement des emprunts prouvent que les vrais buts du FMI consistent à faire pression sur la politique sociale du pays, d'abaisser le niveau des garanties sociales.

Sous la pression du FMI, le gouvernement ukrainien a élaboré et a soumis à l'approbation du parlement une soi disant réforme de la retraite qui prévoit l'augmentation de l'âge de retraite pour les femmes de cinq ans, le blocage des pensions aux retraités qui continuent à travailler et la limitation des droits de tous les futurs retraités.

Le Conseil des syndicats, organe représentatif de tous les syndicats ukrainiens, s'est prononcé sans équivoque contre cette réforme. Selon les syndicats, ce projet de la loi détériore la situation des retraités, viole les normes de la Constitution et doit être révoqué sans délai du parlement. Les syndicats sont sûrs que ce projet ne peut pas résoudre le problème du déficit des Caisses nationales de retraite ni aujourd'hui, ni demain.

Les syndicats ont exigé que le FMI retire du projet de loi l'augmentation

de l'âge de la retraite pour les femmes et de l'ancienneté du travail de dix ans, comme condition des crédits pour l'Ukraine.

Les syndicats ont déclaré que si le FMI continue à faire fi de leurs exigences ils vont insister sur la suspension de toutes relations avec le Fonds et sur sa mise hors de l'Ukraine.

Plus de cinq cents militants syndicaux, parmi lesquels beaucoup de jeunes et de femmes, ont organisé un rassemblement devant le bureau du FMI à Kiev avec ces revendications.

Intervenant au rassemblement, Sergey Ukraïnets, vice-président de la FPU, a déclaré que la centrale syndicale exige l'arrêt immédiat de l'ingérence du FMI dans les affaires intérieures de l'Etat souverain.

Ukraine: le congrès de la FPU

Le VIème congrès de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) a eu lieu du 23 au 24 mars au Centre international de la culture et des arts de Kiev. Plus de 700 délégués, représentant 44 syndicats de branche et 27 organisations syndicales régionales, y ont pris part. 54 invités étrangers de 27 organisations syndicales nationales et internationales sont arrivés en Ukraine pour assister au forum syndical. Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, et Vladimir Scherbakov ont été aussi parmi les invités.

Le gouvernement du pays a été représenté par son Premier ministre Mikola Azarov.

Les délégués ont entendu et discuté le rapport d'activité, présenté par Vassil Khara, président de la FPU, ainsi que les comptes rendus de la Commission de contrôle financier et de la Commission de rédaction des Statuts.

Dans son intervention au congrès, Mikola Azarov a soutenu l'idée des syndicats de développer le dialogue social, a souligné la nécessité de sérieux changements dans l'économie nationale, s'est prononcé pour la modernisation de la production. Le Premier ministre a cité, parmi les tâches primordiales, l'augmentation de la demande intérieure et de la production industrielle qui a baissé durant ces dernières années de 70%, s'est arrêté, à part, sur la réforme de la retraite.

Le congrès a adopté plusieurs résolutions, notamment sur le travail décent, le dialogue social, le développement de l'Etat social, le droit à l'association, la garantie des droits au travail, la situation des jeunes, etc.

Les délégués ont adopté des amendements aux Statuts, ont élu le Conseil de la FPU, ses commissions de contrôle financier et de rédaction des Statuts. Vassil Khara a été élu président de la centrale syndicale, Grigory Osovii, Sergey Ukraïnets et Sergey Kondriuk, vice-présidents de la FSU.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
ET
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS
42, LENINSKY PROSPECT
119119, MOSCOU, RUSSIE
TÉLÉFAX +7(495) 938-2155
TÉLÉPHONE +7(495) 938-0112
E-MAIL: inter@vkp.ru
SITE INTERNET: www.vkp.ru;

*LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.*

*SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.*

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:

*LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE
ET LA COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,
D'AZERBAÏDJAN, DE BÉLARUS, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDOVA,
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN ET D'UKRAÏNE,
AINSI QUE 30 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.*

*LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.*

*LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ASSAMBLÉES INTERPARLEMENTAIRES DE LA CEI ET DE LA CEEA,
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.*

AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.

*LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.*

*LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.
MIKHAÏL CHAMAKOV EST LE PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.*

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre,
les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:
www.vkp.ru